

## Message des Participants d'APDESAM et ASCAF JPIC à l'Assemblée,

Juba, Soudan Du Sud.

Avril 1-7, 2019

Chers confrères,

C'est avec une grande joie que nous vous adressons nos salutations de Juba, Soudan du Sud, où nous sommes rencontrés pour discuter de questions concernant notre engagement dans le domaine de la Justice, Paix et Intégrité de la Création. Une pensée particulière va droit à nos confrères présents dans les pays qui ont été – et sont encore – mis à l'épreuve par les événements dramatiques (inondations au Mozambique et au Malawi, les tensions politiques post-électorales en RD Congo, des conséquences terribles d'une sanglante guerre civile, ethnique et religieuse au Soudan du Sud, les affrontements généralisés en République centrafricaine, l'instabilité en Érythrée,...), nous leur exprimons notre fraternité, signe de notre solidarité.

Le thème de l'Assemblée était très solennel: "la réponse Catholique aux questions de Justice et Paix dans une Afrique en pleine Évolution". Combien n'avons-nous pas entendu de près ou de loin de confrères dire quela question de la Justice et Paix et Intégrité de la création "est une question pour les spécialistes, pas pour nous".

Ceci n'est pas tout. À notre arrivée à cette première assemblée de JP&IC de la commission Combonienne, nous avons été surpris de trouver une lettre officielle de l'Administration Générale qui s'adresse à nous. Cette lettre (vous pouvez le lire dans les "Actes de l'Assemblée que vous recevrez bientôt) nous avisait que: nous sommes venus ici pour faire "quelque chose" que l'ensemble de l'institut considère important. Le Conseil Général a senti la pertinence de nous dire clairement que "L'engagement pour la Justice et la Paix n'est pas une activité marginale dans notre ministère missionnaire". Le père Général et son Conseil, a précisé: "*cet engagement a été fortement souligné par le dernier Chapitre Général*". Les Actes du chapitre de 2015 ne laissent aucun doute à ce sujet: "*la Réconciliation, la Justice, la Paix et l'intégrité de la Création sont des éléments intrinsèques de l'évangélisation*" (n. 11).

Aucun de nous n'ignore que cette phrase est devenue un refrain souvent répété dans les cercles missionnaires, car il a d'abord été écrit dans le Document Final du Synode des Évêque de 1971, intitulé la Justice dans le Monde. Avant cela, le Synode, les diverses encycliques et autres documents avaient déjà eu à traiter de ces domaines dans ce qu'on a appelé "l'enseignement social Catholique". De tous, seule la Justice dans le Monde résumait, clairement et succinctement, ce que les évêques ont été confrontés à cette époque – et dont nous sommes toujours confrontés dans notre travail missionnaire aujourd'hui. Les idées que le document contenait, écrit pour la première fois avec une contribution importante du point de vue de ceux des évêques qui étaient persécutés par les globalisé, l'injustice, l'écho de nombreux missionnaires de l'expérience. Le monde décrit par le monde, de nombreux aînés confrères avaient vécu, mais ne pouvait pas le nom. Ces évêques déclaré: "Même si elle n'est pas à nous d'élaborer une analyse profonde de la situation du monde, nous avons néanmoins pu percevoir les graves injustices qui sont la construction à travers le monde, des hommes et des femmes d'un réseau de domination, d'oppression et d'abus qui étouffent la liberté et de la garder la plus grande partie de l'humanité, de la participation à la construction d'une société plus juste et plus fraternelle". Puis, tout d'un coup, la vraie perle est apparu: "Agir pour la justice et la participation à la transformation du monde nous apparaissent clairement comme une dimension constitutive de la prédication de l'Évangile, qui est, de la mission de l'Église pour la rédemption de la race humaine et la libération de toutes les situations d'oppression".

Depuis lors, la déclaration est devenue "l'un des principes de la foi Catholique": il ne peut pas être écarté. Le Conseil Général lui-même, dans sa lettre, il ressent le besoin d'insister sur ce point: "Il convient de souligner que cet engagement est une participation à la transformation du monde et de sa libération; en effet, plus précisément dans la transformation structurelle des domaines tels que la politique, de l'économie, de la législation et de l'éducation. C'est une tâche énorme, bien sûr, qui, pour cette raison exige un multi-niveau de la collaboration en réseau".

La présence officielle de Père Arlindo Pinto, responsable de JP&IC au niveau de l'Administration générale, nous a convaincu que nous avons été appelés par l'institut lui-même à nous rassembler, à Juba, pour une tâche particulière et importante pour tout l'institut.

Cependant, nous nous sommes rapidement rendu compte que nous sommes encore loin de ce que nous sommes censés être et faire. Par exemple, nous avons été surpris de constater que certains confrères "en charge" de JP&IC dans leurs circonscriptions n'étaient pas présents à Juba. Et pour une raison simple: ils étaient occupés à d'autres tâches, honnêtement réputé et estimé "plus important", et a demandé à un confrère pour les représenter.

Nous avons tous été impressionnés par les contenus de l'Assemblée. Pendant son intervention, le Père Arlindo, s'est battu pour nous faire comprendre cet "inévitables et noble cause". L'on ne peut imaginer l'étonnement et le choc ressenti quand nous nous sommes rendu compte combien sommes-nous encore loin d'accepter – avec le cerveau et le cœur que le ministère JP&IC est "intrinsèque" dans notre travail missionnaire. Si elle est intrinsèque mais pas clairement présent dans notre ministère, notre évangélisation est paralysé et partielle. Les différents rapports des provinces en matière de JP&IC ont dévoilé dans nos visages la douleur des injustices que sont en train de vivre nos peuples. En dehors de quelques initiatives couronnées de succès de la transformation sociale (voir l'Institut de pastorale Sociale, dans la Mission à Nairobi; le Laudato si "Centre Missionnaire pour la protection de l'environnement à Kinshasa; les différents magazines publiés; les Radios gérés par les missionnaires Comboniens en Ouganda), nous avons tous été forcés de confesser: "notre JP&IC commission est en sommeil"; "notre commission est mort quand le père" x " a quitté"; "notre commission est moribond"; "notre commission est totalement inactif"...

Avant et après nos rapports, le facilitateur principal, le Dr Aloys Otieno Ojore, nous a offert les descriptions bien équilibrées de la situation de certaines nations ou nous travaillons en soulignant les diverses questions qui doivent être relevés par une commission Combonienne véritablement engagée dans la JP&IC.

La conclusion la plus évidente nous a été imposée par la situation dans des pays où nous sommes présents: nous devons nous engager sérieusement à cette "dimension constitutive de la prédication de l'Évangile".

Les échecs éprouvés dans nos rapports étaient dû notamment par le fait que nous ne croyons pas en la nécessité de ce ministère, mais que nous avons tous beaucoup d'autres tâches à traiter. Aucun de nous ou de nos confrères "en charge" de JP&IC Comboni commissions a été nommé à ce ministère à temps plein. Nous tous nous avons beaucoup d'autres engagements importants qui donnent l'impression d'être tous de "dimensions constitutives de la prédication de l'Évangile", comme JP&IC lui-même. Pourtant, c'est un fait que nous avons des commissions ou des secrétariats qui ont des coordonnateurs à temps plein! Pourquoi pas la JP&IC? Quelle place réserve-t-on à la JP&IC dans l'échelle de nos priorités?

Au terme de cette Assemblée, nous ressentons le besoin de partager avec vous notre conviction que quelque chose doit être fait à ce sujet. Nous sommes conscients qu'il nous faut beaucoup de courage pour la nomination d'un coordonnateur à temps plein de JP&IC. Pourtant, nous pensons tous que la JP&IC doit être une " très haute priorité dans les activités missionnaires entreprises par chacune de nos circonscriptions. Nous devons agir en conséquence.

Un dernier point que nous voulons souligner: JP&IC tient aussi pour une "spiritualité missionnaire", qui partage beaucoup avec la mission prophétique. Une telle spiritualité ne doit jamais disparaître en nous et dans notre mission évangélisatrice, il ne doit pas non plus nous désengager de notre responsabilité sociale et notre appel à la transformation sociale de l'Église locale. La voix prophétique de Saint Daniel Comboni devrait trouver un écho en nôtre, et dans toutes les situations dans lesquelles nous sommes engagés aujourd'hui. La loyauté indéfectible de notre Fondateur et son l'amour pour l'Église ont été enracinés dans son charisme missionnaire" (RL 11). Une telle fidélité, cependant, doit toujours être parallèle à par nos "efforts inlassables pour faire bouger les consciences des Pasteurs de l'Eglise en ce qui concerne leur responsabilité missionnaire de sorte que l'heure de l'Afrique ne passe en vain" (ib.). Les deux attitudes sont essentielles à notre charisme.

Nous avons rassemblé dans une brochure tous les contenus, les discussions, le partage, les suggestions et les propositions que nous avons faits au cours de l'assemblée. Même juste en jetant un coup d'œil à travers eux, vous allez sans doute sentir ce que nous avons ressenti pendant les six jours que nous avons passés ensemble: nous devons être sérieux au sujet de la Justice et Paix et Intégrité de la Création.

Nous osons suggérer ici quelques propositions comme possible "voie à suivre":

1. Les maisons de Formation (pré-postulat, postulat, scolasticat et les centres de formation pour les frères) sont vivement encouragées à faire bon usage de documents de la JPIC produits par les Secrétariats Généraux de la Mission et de la Formation. Il y aura des sujets relatifs à la JPIC qui désormais feront partie intégrante de la période de formation afin d'aider nos candidats à être convaincus que le missionnaire Combonien d'aujourd'hui doit être le champion de la paix que le Seigneur veut pour ses enfants.
2. Faire des liens avec les Catholiques parlementaires dans nos pays respectifs ou des conseillers ou représentants des peuples au niveau régional que national, avec le but d'obtenir des motifs de lobbying et de plaider sur les questions de JPIC pour le processus d'élaboration des lois. Le Kenya a déjà une telle initiative et s'avère un outil pratique. En RD Congo, il y a des aumôniers dans le Parlement, et qu'ils pourraient aussi bien aller au-delà du minimum et profiter de leur présence pour défendre les enjeux de bien commun.
3. Le réseautage et la collaboration – MCCJ et la commission JPIC doit établir le lien avec les organes de JPIC des conférences régionales des évêques tels que le SECAM et de l'AMECEA, afin qu'ils se fassent entendre dans les questions d'intérêt national: les élections, les situations de conflit ou de la souffrance, de campagnes de Carême, etc. La Collaboration avec la paroisse et dans les bureaux diocésains, ainsi qu'avec d'autres instituts qui appartiennent à VIVAT et AEFJN, y compris les Comboniens famille est encouragée.

*Dans le cas où l'on veut prendre un numéro(s) de l'ONU, de l'UE, il y a deux possibilités:*

*Le contact Direct de leurs bureaux - Claire et l'identification complète de la personne qui envoie l'information doit être donnée. Précisez dans votre communication au niveau de la confidentialité de l'information donnée.*

*Via MCCJ personne de contact – [jplic\\_mccj@comboni.org](mailto:jplic_mccj@comboni.org)*

*Dans les deux cas, la précision de l'information est une exigence – qui, où, quoi, quand, pourquoi, des photos et des vidéos clips sont ajoutés avantage. La confidentialité est primordiale.*

4. Faire usage des voies de droit dans la mesure du possible, surtout en cas de violation. la commission JPIC de chaque province devrait faire des efforts pour identifier et assurer la liaison avec certaines organisations qui offrent des services juridiques pro bono.
5. Les circonscriptions en tant qu'acteurs de la Justice et paix doivent, de toute urgence, examiner et réexaminer, et rectifier les conditions de travail de leurs employés, et de s'assurer que leurs droits et salaires ne sont pas violés.
6. Nous demandons que les Provinciaux de l'APDESAM et ASCAF facilitent la poursuite de ces assemblées avec une fréquence régulière. L'assemblée est d'avis qu'une fois tous les deux ans serait appropriée. La RD Congo et le TGB sont proposées pour accueillir la prochaine rencontre.
7. Les initiatives passées qui ont disparu (comme Kutoka Réseau dans les bidonvilles de Nairobi) devraient être relancées. De même, le renforcement des initiatives existantes est également à encourager.
8. L'assemblée demande à chaque circonscription de garantir l'existence d'un budget annuel pour la commission JPIC et ses activités.
9. Les circonscriptions sont appelées à explorer les différentes possibilités de créer des centres consacrés à l'approfondissement des questions de la JPIC tel que le cas de CentreJPIC Jean-Paul II de l'Ouganda et Laudato si en RD Congo.
10. Nous demandons aux supérieurs provinciaux de veiller sur la formation du personnel les commissions de JPIC afin d'assurer la crédibilité de leur ministère. Bien que nous soyons conscients de l'existence d'autres lieux de formation, nous proposons Tangaza Université Collège comme lieu propice à cette formation.
11. Chaque circonscription doit revisiter le répertoire/ statuts de secrétariat de la Mission et de voir à ce que le langage utilisé fonctionne normalement et rencontre les demandes de JPIC et véhicule bien son message.
12. Nous recommandons la formation des commissions Justice et paix dans chaque paroisse ou mission, et que la formation de ses membres soit considérée comme la priorité pastorale du groupe. Nous suggérons aussi la création des clubs de JPIC dans les écoles et collèges présents dans nos paroisses.